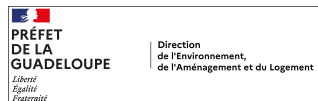


3. TORTUES MARINES SUR SITES DE PONTE : DÉSORIENTATIONS ET ENTRAVES POUR LES FEMELLES ET LES NOUVEAU-NÉS

Établi par le Réseau Échouages
Tortues marines
Archipel de la Guadeloupe & Saint Martin
Commission thématique
05 11 2024



Financé par :



Crédits photos utilisées dans ce document :
bénévoles et associations, usagers
Tous droits réservés



3.1 Présentation de cas





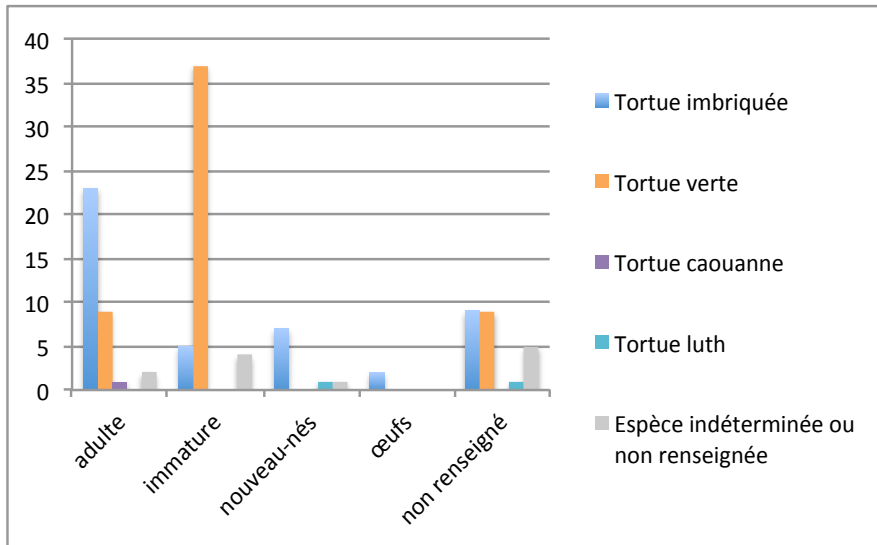




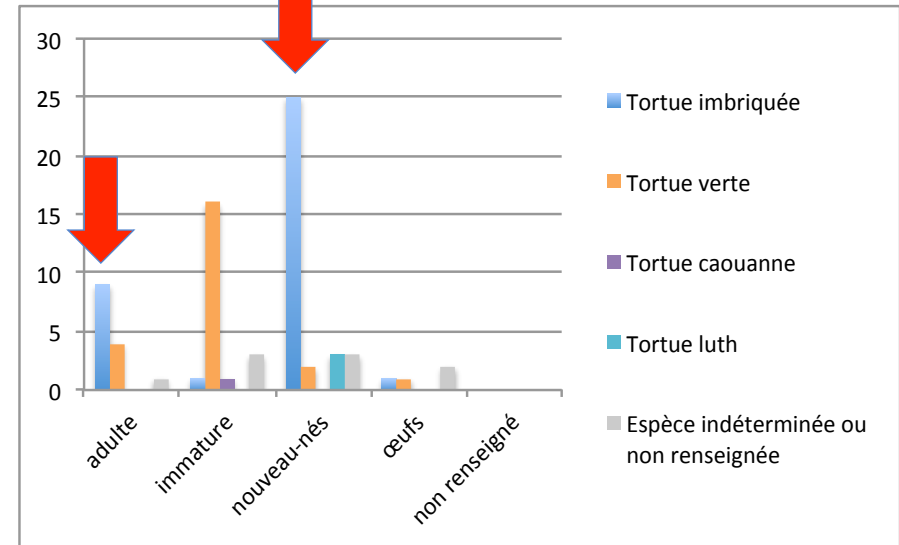


Rappel espèces et stades maturité concernés :

Tortues mortes



Tortues vivantes



- En majorité **tortues vertes immatures**
- puis tortues imbriquées adultes

- En majorité **tortues imbriquées nouveau-nés** (désorientations)
- puis de **tortues vertes immatures** (fibropapillomatose)
- Puis de **tortues imbriquées adultes** (désorientations) et vertes

Menaces générées sur les femelles adultes et les nouveau-nés sur sites de ponte, majoritairement imputables aux éclairages et aménagements

3.2 Retour sur discussions Commission Thématique Conservation à terre 17/10/2024

> Procédures en réponse à constatation d'atteinte aux Sites de ponte (OFB) :

- Le formulaire de signalement en ligne est désactivé: les données sont à envoyer par mail et téléphone du Réseau Échouages.
- De nombreux signalements ont été fait en 2024 concernant des cas d'extension d'occupation sur la plage, coupe de végétation ou installation de lumière (Le Moule, Deshaies, Vieux-Habitants...).
- Les procédures sont longues en raison notamment des allers-retours entre la DEAL et l'OFB. Ces organismes tentent de trouver une stratégie de gestion plus efficace.
- Néanmoins il est important de continuer les signalements qui sont bancarisés dans l'optique de futures procédures, en précisant si possible les cas de désorientation de tortues marines en lien avec la perturbation dénoncée.
- Concernant la perturbation induite par les nuisances lumineuses, il est envisagé de participer à des « porters à connaissance » dont le fonctionnement sera expliqué en Commission Thématique Échouages du 5 Novembre 2024.

> Poursuite d'actions sur sites de ponte :

- Plage de l'Autre Bord Le Moule plan relance Kap Natirel > revégétalisation + sensibilisation scolaires et résidents

➤ Fiche réflexe listant les acteurs / organismes ressource en cours de conception

3.2 Retour sur les propositions de la Commission Thématique Échouages 2023

<p style="text-align: center;">AET Animation PNA ONF Marie Galante</p>	<p>03.</p> <p>a) rappellent qu'avant tout aménagement sur les plages, comme la mise en place de roches ou de constructions en béton, la DEAL soit informée afin de prendre des décisions adaptées à la fréquentation des tortues marines sur le site en accord avec la préservation des Tortues marines</p> <p>b) suggèrent qu'avant de mettre en place de nouvelles activités sur le littoral, la question du parking soient considérée pour éviter que les véhicules se retrouvent à stationner / circuler sur les plages</p> <p>c) proposent de relever les plaques d'immatriculation des voitures stationnés ou circulant sur le sable et de faire remonter l'information via le formulaire créé par l'OFB</p> <p>d) proposent d'indiquer par un panneau sur les plages qu'il est interdit de rouler en voiture</p> <p>e) suggère que les agents assermentés mettent des contraventions comme c'est le cas à Saint Martin</p>
<p style="text-align: center;">AET Animation PNA ARB-IG AGRSM</p>	<p>04.</p> <p>a) suggèrent de compiler de la documentation sur les études et alternatives proposées en terme d'éclairage du littoral et de la mettre en ligne sur le site du Réseau Tortues</p> <p>b) proposent que l'ARB-IG étudie la mise en place d'un indicateur de pollution lumineuse en Guadeloupe, via les données satellitaires des éclairages sur le territoire et cibler les zones les plus sensibles sur lesquelles travailler</p> <p>c) proposent de coupler avec des diagnostics au protocole simple : parcourir les plages la nuit et mesurer avec l'intensité lumineuse avec un luxmètre</p> <p>d) proposent de mettre à jour le diagnostic des plages pour la Guadeloupe en utilisant également les données des services techniques des communes, et de définir un site de ponte à traiter par an</p> <p>e) proposent de mettre en place des partenariats (avec EDF par exemple) subventionnant les initiatives de modification des éclairages sur les plages, comme il en existe à la Réunion</p>
<p style="text-align: center;">AET ARB-IG Animation PNA Tò-Ti-Jòn ONF Marie Galante</p>	<p>05.</p> <p>a) Suggèrent de planter des haies de catalpas et/ou raisiniers ou autre type de défends (fascines en gaulettes tressées, enclos en barbelés avec un tressage en palme de coco) pour créer un écran aux lumières et un barrage physique aux tortues sur les zones les plus sujettes à la désorientation.</p> <p>b) Proposent différentes sources de financements pour de tels projets : Plan de Relance, Fonds Verts, Programme de Compensation du déboisement, Aires Éducatives sur le littoral, mécénat des compagnies aériennes / compensation d'empreinte carbone, contribution des visiteurs en Guadeloupe...</p> <p>c) Proposent de s'appuyer sur le RSMA par exemple pour mettre en œuvre les défends qui nécessitent des moyens humains importants (ramasser les palmes de coco qui jonchent le sol et empêchent les tortues de pondre et les rassembler en défends en arrière site).</p>

3.3 Discussions et propositions / démarches au niveau des acteurs terrain:

> Communication / sensibilisation / procédure auprès des acteurs entravant le site de ponté :

- Démarche d'information : le site occupé est un site de ponté pouvant entraver la ponté (aménagement, éclairages...) > envoi courrier (recommandé?) et/ou affichage courrier ou autocollant sur site – qui envoie le courrier?
- Si pas de changement > courrier recommandé avec copie OFB Police Environnement, DEAL, CDL, Commune.... – qui envoie le courrier?
- Si pas de changement > procédure Police Environnement ou autre institutionnel

> Recensement de tous les sites et de leurs problématiques par les acteurs terrain pour porter à connaissance auprès OFB Police Environnement, DEAL, CDL, Commune....

> Autres propositions?